

Formulaire n° MAL-MD16 (révisé le 12 août 2016)
Avenant d'exclusion de la délivrance de produits médicaux

Ce formulaire est intégré, et fait partie de l'ASSURANCE POUR FAUTES MÉDICALES - Formulaire n° MAL 2016-CA.

Il est convenu par la présente de ce qui suit :

Les **souscripteurs** ne peuvent être tenus responsables de toute réclamation ou série de réclamations découlant de la délivrance de produits pharmaceutiques ou de tout autre type de produit médical à des patients ou à des clients.

Le contenu du présent document ne doit en aucun cas, modifier ou élargir toute clause ou condition de la présente police, à l'exception de ce qui est stipulé ci-dessus.

SPECIMEN